

## Les villes actives sur le chantier de la politique fédérale

Urs Geissmann,  
directeur de l'Union des Villes Suisses

La politique suisse est littéralement en chantier depuis des années. Le succès du réaménagement de la Place fédérale à Berne, la construction du Centre de presse et l'assainissement du Palais fédéral lui-même sont le signe de l'adaptation de la substance architecturale historique aux besoins du présent. Les cantons ne sont pas en reste et manifestent leur dynamisme avec une «Maison des cantons». En comparaison, l'infrastructure de l'Union des Villes Suisses et de l'Association des communes suisses reste très modeste. Elles n'en doivent que mieux se concentrer sur leurs tâches premières: la défense de leurs intérêts auprès du gouvernement, du parlement et de l'administration. Un tour d'horizon des chantiers actuels montre à quel point l'engagement des villes et des communes est important.

Se basant sur l'article de la Constitution fédérale consacré aux villes et aux communes, la Confédération a lancé une politique d'agglomération convaincante. Mais il manque toujours une base légale pour passer à l'action. Il est de bon augure que le Conseil national ait approuvé à l'unanimité une motion de sa Commission de l'économie et des redevances demandant la mise en œuvre de l'article constitutionnel. Souhaitons que le Conseil des Etats manifeste le même désir d'aller de l'avant.

Autre dossier vital, pour l'interconnexion entre les villes et la capacité concurrentielle internationale de notre pays cette fois: le projet de vue d'ensemble



Bild: Christina Grab

du Fonds de financement des projets d'infrastructure des transports publics (FTP) est sous les feux de l'actualité. Il n'est pas admissible que les surcoûts des NLFA occasionnent des coupes de financement pour les projets ferroviaires intervilles. Outre un projet minimal pour le Futur développement de l'infrastructure ferroviaire du réseau de liaisons entre villes (ZEB), il faut se fixer rapidement sur certains travaux d'agrandissement (tunnels et troisième voie entre Lausanne et Genève). La balle est dans le camp de la Commission des transports des Etats.

Au chapitre de la politique culturelle, les Chambres devront se prononcer sur une variante minimale ou sur une loi qui intégrerait les cantons, les villes et les communes pour soutenir efficacement les manifestations culturelles des petites et grandes villes. Il revient à la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC) du Conseil national de se prononcer.

Les assurances sociales restent un important chantier de la politique fédérale. Les mesures d'assainissement et de réforme en cours ne doivent pas conduire à un nouveau report des charges sur les communes. L'Union des villes suisses et son projet «Initiative des villes: Politique sociale» continue à œuvrer dans ce sens.

Enfin, la question se pose de savoir s'il faut adopter de nouvelles mesures pour lutter contre la violence juvénile. Un rapport d'experts commandé par la Confédération donnera de premiers éléments de réponse.

Dans tous ces dossiers, les villes ne pourront faire entendre leur voix que si les villes-centres et leurs communes parviennent à trouver un consensus. La Journée des Villes, les 28 et 29 août à Lugano, permettra d'ailleurs d'esquisser des pistes de réflexion sur le rôle que la Suisse urbaine entend jouer à l'avenir.



## Interview

### «L'avenir des villes se joue sur une bonne interconnexion»



Interview avec Daniel Brélaz, syndic de Lausanne et vice-président de l'Union des Villes Suisses.

**Vous êtes un des rares représentants des grandes villes suisses au Conseil national. Quelles seront vos priorités en ce qui concerne la politique des villes?**

Avec Hans Stöckli, maire de Bienne, et d'autres représentants des villes comme mon collègue de la municipalité de Lausanne Olivier Français, je compte m'engager pour faire progresser un certain nombre de dossiers, comme la répartition des charges, même si les cantons sont aussi fortement impliqués, l'énergie et les transports. C'est pourquoi j'ai choisi la Commission des transports et des télécommunications.

**Concrètement, dans le domaine des transports, où sont les priorités?**

L'avenir des villes se joue sur de bonnes communications et sur une bonne

interconnexion.

On assiste depuis quelque temps à un changement: de nombreux habitants qui avaient fui les villes et les agglomérations pourraient y revenir. D'autres souhaitent passer de la voiture aux transports publics. Les problèmes de mitage du territoire, de prix de l'énergie, de trafic avec les bouchons causés par ces transhumances à 20 ou 50 kilomètres des villes poussent les actifs à revenir dans les centres. Pour faire face à cette évolution, il nous faut davantage que le paquet ZEB («Futur développement de l'infrastructure ferroviaire», 5,2 milliards, ndlr), et il nous faut aussi ses options prioritaires à 3 milliards de francs. Il faut songer de plus à d'autres développements. Les réseaux RER doivent être développés, les parkings d'échanges également. Bref, il faut des transports publics encore plus efficaces.

**Comment les financer?**

Les problèmes sont intimement liés à la structure du Fonds de financement des projets d'infrastructure des transports publics FTP. La motion Pfisterer,

acceptée l'an dernier par le Conseil des Etats et qui demande de passer d'un plafond d'endettement du FTP de 8,6 milliards à 11,6 milliards, risque de ne pas suffire. Il faudrait un plafond d'endettement à 13-14 milliards, ainsi qu'une augmentation globale du Fond d'un montant de 3 à 5 milliards suivant les variantes. Des simulations sont nécessaires. Ce qui est sûr, c'est qu'il y a urgence. Si on ne fait rien, on ne pourra pas commencer la 3e voie entre Lausanne et Genève avant 2025... Il faut que le débat ait lieu pendant cette législature.

**Comment l'Union des Villes suisses doit-elle tenir compte des intérêts parfois divergents de ses membres?**

Je suis favorable à la création de groupes d'intérêts entre villes concernées par la même problématique. Les questions de sécurité ou de répartition des charges par exemple ne se posent pas avec la même urgence partout, même si, souvent, les problèmes des grandes villes font des ricochets sur les plus petites villes. Mais attention: je parle de réflexion, d'analyse à avoir au sein

### Daniel Brélaz: Villes et énergies renouvelables

«Il est aujourd'hui possible de construire des bâtiments qui utilisent entre 6 et 10% de l'énergie thermique nécessaire aux bâtiments traditionnels, soit 10 à 15 fois moins. Pour l'électricité, c'est plus difficile, mais on peut aujourd'hui économiser la production des centrales nucléaires de Beznau et de Mühleberg. Les villes peuvent donc être des moteurs de ces économies d'énergie et des nouvelles technologies notamment par des quartiers écologiques. Maile «tout renouvelable» n'est pas pensable avant 30 à 50 ans et, si on ne fait rien, on aura des problèmes d'approvisionnement vers 2020. Je suis favorable, dans une phase intermédiaire avant le tout renouvelable, aux centrales à gaz. Mais ce n'était pas l'avis du Parlement, ni de mon parti jusqu'ici...»



## Interview

d'une communauté d'intérêts, pas de groupe qui imposerait ses vues aux autres, ni de choc frontal.

Analyser ce qui peut dégénérer ou ne serait-ce que poser des problèmes est nécessaire car la vérité de demain, ce n'est plus la ville, c'est l'agglomération. Il ne doit pas y avoir de tabou dans l'analyse. Les problèmes larvés, ce n'est jamais bon.

Avec une réflexion sans tabou, on sait où on en est. C'est une question de culture politique.

Mais je suis bien conscient que les grandes villes, avec le poids économique qui est le leur, sont parfois ressenties comme des menaces par leurs voisins. Ceux-ci doivent se rendre compte que si la grande ville tousse, il y a de fortes chances qu'eux-mêmes s'enrhument. Et je tiens encore à préciser qu'en matière de politique fédérale, la majorité des problèmes concerne toutes (il insiste) les villes. Des décisions de principe quant à des créations de communautés d'intérêts devraient être prises prochainement.

### **La solidarité confédérale est-elle en danger, selon vous?**

La solidarité fédérale est une question qui a toujours été traitée sous l'angle du Suisse heureux de traire sa vache dans une région de montagne. J'ai le plus grand respect pour lui, d'ailleurs. L'article 50 de la Constitution permet à la Confédération de «tenir compte de la situation particulière des villes, et des régions de montagne», mais son application est limitée. L'existence des régions de montagne ne doit pas être un motif pour ne rien faire pour les villes, qui sont le moteur économique du pays.

### **Les villes devraient-elles intervenir davantage dans le débat sur la concurrence fiscale?**

Le problème, dans ce débat, est que tout le monde se base sur des hypothèses. L'imposition des entreprises en Suisse est une des plus généreuses d'Europe. Mais si nous poursuivons sur cette voie, nous pourrions devenir intolérables pour le reste du continent. Jusqu'où aller trop loin, sans péjorer les sources? Si les villes-centres manquent de ressources, cela aura des conséquences non seulement pour leurs habitants, mais aussi pour leur région, qui va s'appauvrir. Cela pourrait être générateur de graves affaiblissements du pays. Il est évidemment beaucoup plus facile de baisser les impôts. Si cela est réellement créateur de richesses, pourquoi pas. Mais à ce moment-là la Suisse deviendra peut-être intolérable pour ses voisins. Il y a beaucoup d'apprentis-sorciers dans ce domaine...



## Consultations

### Loi sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (LAHE)

Le projet de loi sur l'aide aux hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles envoyé en consultation est très ambitieux dans sa forme et très exigeant quant à sa mise en œuvre. L'UVS espère que la coordination de tout le domaine des hautes écoles entre la Confédération et les cantons débouche sur un instrument efficace aux objectifs bien définis. Il s'agit de renforcer la compétitivité internationale de la Suisse en tant que pays innovatif et en tant que plateforme pour la science et la recherche de haut vol.

Les hautes écoles sont un facteur de prospérité important pour les villes également et, partant, un facteur de développement économique. Les décisions stratégiques en matière de politique des hautes écoles ne peuvent être prises sans l'intégration précoce et adéquate des villes hôtes des hautes écoles dans le processus de décision. Plus qu'un souhait, c'est une exigence.

### Programme national Alimentation et activité physique 2008 – 2012

L'UVS salue l'objectif général du programme. La nécessité de lutter contre le surpoids et le manque d'activité physique au sein d'une bonne partie de la population est en effet avéré.

Le succès de ce programme dépend étroitement de la qualité de la collaboration entre les trois niveaux étatiques. Pour éviter un éparpillement des ressources financières, l'UVS demande une hiérarchie claire entre les priorités, le programme comprenant une très large palette d'objectifs.

Nous proposons par exemple que le programme se concentre sur des groupes particuliers de population et sur des mesures de prévention à l'intention des jeunes enfants et des écoliers.

### Programme national Alcool 2008 – 2012

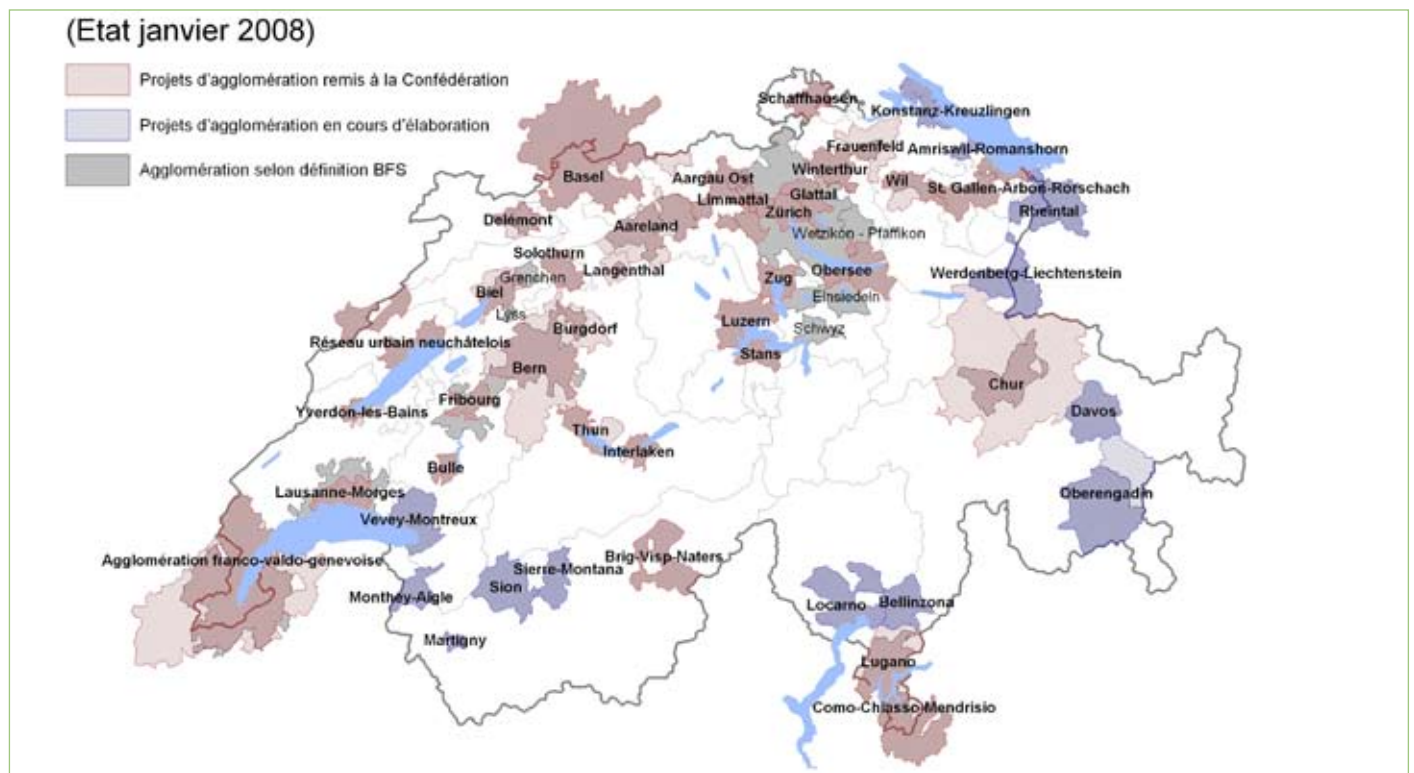
L'UVS soutient expressément ce programme et tout particulièrement sa réflexion de base et ses objectifs généraux. Le paquet de mesures proposées a trouvé un juste équilibre entre répression, prévention et mesures de soutien. Concernant ces dernières, il est néanmoins absolument nécessaire de fixer des priorités et des délais temporels pour leur mise en œuvre. Une coordination des tâches entre la Confédération, les cantons, les villes et communes et les services professionnels est également incontournable. L'UVS demande que le savoir et la longue expérience des spécialistes des problèmes de drogues légales et illégales soient impérativement pris en compte dans ce programme.

### Initiative parlementaire Rudolf Rechs- steiner: «Mesures antidétritus»

L'Union des Villes Suisses a communiqué sa position à la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE) du Conseil national à propos de l'initiative parlementaire visant à lutter contre le «littering», les détritrus abandonnés dans les rues. Elle estime qu'une consigne générale sur tous les emballages de boissons n'est pas à même de régler le problème et mettrait même en danger la récolte, ancrée dans les mœurs, du verre usagé, des canettes et de l'aluminium. En revanche, l'UVS salue la proposition d'introduire une consigne sur les verres et gobelets lors de manifestations et de faire participer financièrement les gérants de commerces proposant des repas et boissons à l'emporter, de même que les éditeurs de journaux gratuits. Ceux-ci contribueraient ainsi aux frais de nettoyage aujourd'hui pris en charge par les villes. La commission a cependant rejeté tous les points de l'initiative parlementaire, sans distinction, par 16 voix contre 8.

[Présentation du texte de l'initiative sur le site du Parlement](#)





### 30 programmes d'agglomération déposés à Berne

La majorité des agglomérations suisses a déposé un dossier pour le développement de ses infrastructures de transports auprès de l'Office fédéral du développement territorial (ARE). Il est cependant clair que tous les désirs ne pourront pas être réalisés.

Ces dernières années, de nombreuses agglomérations ont fixé leurs priorités en matière de transports et de développement du milieu bâti dans des programmes d'agglomération. Trente projets ont été déposés à l'ARE jusqu'à fin décembre 2007. Ils concernent 37 des 50 agglomérations recensées en Suisse, qui comptent 90% de la population habitant en agglomération. De plus, 13 autres programmes sont d'ores et déjà annoncés.

Le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC) doit

examiner les projets déposés jusqu'à l'automne 2008. Le Conseil fédéral publiera son message d'ici fin 2009 au plus tard. Le Parlement se prononcera ensuite. Il en va des subsides fédéraux réservés à cet effet dans le fonds d'infrastructure pour la première période 2011-2014. Selon l'agenda prévu, le financement démarrera en 2011.

Toutes les demandes de financement ne pourront pas être satisfaites. Les projets d'infrastructure jugés prioritaires pour les deux premières phases courant de 2011 à 2018 se montent à près de 17 milliards de francs. Or la participation fédérale ne peut dépasser la moitié des coûts et seuls 3,5 milliards sont à disposition dans le fonds d'infrastructure. De plus, sur cette somme, 1 milliard doit être réservé à la finalisation des programmes d'agglomération existants et à des projets à réaliser ultérieurement.

### Winterthur s'agrandit, talonnée par Lucerne

La barre des 100'000 habitants sera franchie à Winterthur au plus tard mi-2008. La ville demeure ainsi la 6e de Suisse, provisoirement tout au moins. Berne (plus de 120'000 habitants) et Lausanne (bientôt 120'000 habitants) restent loin devant. En revanche, Winterthur est talonnée par la ville de Lucerne. En fusionnant avec plusieurs communes, Lucerne pourrait atteindre 150'000 habitants et rattrait la quatrième place à Berne, derrière Zurich, Genève et Bâle.



## Informations UVS

### Conférence Suisse des Secrétaires Municipaux: les informations du bulletin d'informations

Publié jusqu'ici dans la revue «La Ville», le Bulletin de la Conférence Suisse des secrétaires municipaux (CSSM) paraît aujourd'hui sur internet ([www.stadt-schreiber.ch](http://www.stadt-schreiber.ch), rubrique «Bulletins»), ainsi que dans la revue «La Commune suisse», la revue officielle de l'Association des communes suisses.

Dans le Bulletin 81 de la CSSM, le chancelier biennois Franz Schnider intitule son éditorial «Je siège, donc je suis!?» Et sous le titre «Huit communes se réunissent en association», un article décrit la collaboration de huit localités au nord de la ville de Zurich, qui ont formé «glow. le Glattal».

L'éditorial du numéro 82, paru en début d'année, donne la parole à Markus Frauenfelder, secrétaire municipal de Coire, qui s'interroge sur «L'administration en mouvement». L'article principal est consacré au «Projet d'harmonisation des registres», qui a franchi des étapes importantes. C'est Markus Schwyn, chef de la section Population et Recensement à l'Office fédéral de la statistique, qui fait l'état des lieux de cette importante réforme.

### «Echelles et enjeux de la ville»

Sous ce titre, la Revue économique et sociale présente dans son dernier numéro (vol.65, 4 - décembre 2007), un dossier de 115 pages comprenant trois articles de portée générale sur les villes suisses et cinq études thématiques concernant les plus grandes villes



du pays. Ce dossier a été préparé par Yvette Jaggi, ancienne présidente de l'UVS et par son collègue le professeur Jean-Bernard Racine, qui ont tous deux enseigné à l'Institut de géographie (urbaine) de l'Université de Lausanne.

Pour toute commande ou information: [infoees@unil.ch](mailto:infoees@unil.ch)  
Tél. 021 691 53 47  
Fax 021 692 33 85

### Stratégie en matière de cyberadministration

Fin novembre, le comité de pilotage en matière de cyberadministration présidé par le conseiller fédéral Hans-Rudolf Merz a établi le catalogue de priorités suivant:

1. L'économie effectue les transactions administratives avec les autorités par voie électronique.
2. Les autorités modernisent leurs processus et communiquent entre elles par voie électronique.
3. La population peut régler ses affaires importantes avec les autorités par voie électronique.

L'Union des Villes Suisses est représentée au sein du Comité de pilotage par Ernst Wohlwend, maire de Winterthour, ainsi que par un délégué commun de l'UVS et de l'Association des communes suisses, Peter Bernasconi, président de Worb.

### Feu vert à des essais de péage routier

Début décembre, le Conseil fédéral a décidé de permettre les essais de péage routier («road pricing») dans cer-

# les villes tpe&ip

taines villes et agglomérations. Il faudra d'abord créer une loi fédérale, dont la validité sera limitée dans le temps, soumise à consultation puis à l'adoption du Parlement. La décision du gouvernement se fonde notamment sur les résultats du programme de recherche «Tarification de la mobilité» (mobility pricing), qui vient de s'achever. Plusieurs villes ont manifesté leur intérêt à participer à ces essais.



Bild: Christina Grab

### Interdiction de vente d'alcool dans les gares

La prolongation des horaires d'ouverture des magasins dans les gares, en principe à l'intention des voyageurs, pose problème, notamment en raison de la vente d'alcool à certains groupes de consommateurs.

Sur l'initiative de l'une de ses villes-membres, l'Union des Villes Suisses a lancé un sondage. Les réponses lui permettront de formuler des revendications auprès des CFF et, si nécessaire, des Chambres fédérales. Après le lancement de cette enquête, les CFF ont annoncé que la vente d'alcool serait prohibée dans les gares après 22 heures. Nous reviendrons sur cette question dans l'une de nos prochaines éditions.

Communiqué des CFF

## Agenda

### Union des villes suisses

#### 20 mai 2008

«Forum sur le développement durable» à Lucerne  
Pour les représentants des autorités, sur le thème «Développement territorial durable».

*Renseignements:*

Anne DuPasquier

Courriel: [anne.dupasquier@are.admin.ch](mailto:anne.dupasquier@are.admin.ch)

Tél.: 031 325 06 25

#### 28 - 29 août 2008

Journée des Villes - «Agglomération – fusion ou collaboration?» à Lugano

Pour le Conseil fédéral:  
Micheline Calmy-Rey

*Renseignements:*

Christina Grab

Courriel: [info@staedteverband.ch](mailto:info@staedteverband.ch)

Tél.: 031 356 32 32

### Infrastructures communales

#### 13 mars 2008

Cours de formation pour le nettoyage des canalisations  
Cours 1 à Montreux

#### 11 - 12 mars 2008

Cours de formation pour le nettoyage des canalisations  
Cours 2 à Montreux

*Renseignements:*

Association d'entreprises suisses de vidange et d'hydro curage

Internet: [www.vsu-info.ch](http://www.vsu-info.ch)

#### 16 - 17 mai 2008

Journée d'action chasse au trésor

*Renseignements:*

Internet: [www.chasseautresor.ch](http://www.chasseautresor.ch)

#### 5 juin 2008

Assemblée générale à Olten

#### 30 septembre 2008

Journée technique «Service hivernal & signalisation temporaire» à Olten

*Renseignements:*

Laura Fellmann

Courriel: [info@kommunale-infrastruktur.ch](mailto:info@kommunale-infrastruktur.ch)

Tél.: 031 356 32 32

### Initiative des villes: Politique sociale

#### 16 mai 2008

Conférence de printemps à Lucerne

#### 14 novembre 2008

Conférence d'automne à Lausanne

*Renseignements:*

Secrétariat Suisse latine

Courriel: [info@initiative-villes.ch](mailto:info@initiative-villes.ch)

Tél.: 041 208 81 32

### Conférence des directrices et directeurs de police des villes suisses

#### 3 - 4 avril 2008

Assemblée générale à Zoug

#### 4 septembre 2008

Conférence sur la sécurité urbaine  
thème: «violence domestique»

*Renseignements:*

Christina Beurret

Courriel: [christina.beurret@zuerich.ch](mailto:christina.beurret@zuerich.ch)

Tél.: 044 411 70 14

### Conférence suisse des secrétaires municipaux

#### 13 juin 2008

Assemblée générale

*Renseignements:* Urs Müller

Courriel: [urs.mueller@wallisellen.zh.ch](mailto:urs.mueller@wallisellen.zh.ch)

Tél.: 044 832 62 40

## Impressum

Union des villes suisses (UVS)  
Dr. Urs Geissmann, directeur  
Florastrasse 13, 3000 Berne 6  
Tél.: 031 356 32 32  
Fax 031 356 32 33  
Internet: [www.staedteverband.ch](http://www.staedteverband.ch)  
Courriel: [info@staedteverband.ch](mailto:info@staedteverband.ch)  
La Lettre d'information de l'UVS paraît en règle générale une fois par mois.